



Les Échos quotidien : Face à la croissance soutenue de la demande électrique, quels sont vos projets destinés au renforcement du parc de production et de la sécurité de l'alimentation du pays ?

Ali Fassi Fihri : Il est important de signaler, tout d'abord, que la consommation électrique dans notre pays évolue à un rythme très soutenu, dépassant pour l'année 2009, à titre d'exemple, les 24.000 GWh. Nous nous réjouissons de cette tendance haussière qui reflète le dynamisme socio-économique que vit notre pays et qui résulte, notamment, de l'effet induit par la forte amélioration de l'accès aux services socio-économiques de base. Pour satisfaire cette demande, sans cesse croissante, nous avons arrêté un programme d'équipement en phase avec la stratégie énergétique nationale, qui place la sécurité

d'approvisionnement, le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique au rang de priorité. Ainsi, nous avons lancé des programmes structurants pour réaliser des projets de production électrique à base d'énergies renouvelables, qui porteront les capacités de production, à partir de ces sources propres, à 6.000 MW à l'horizon 2020, ce qui représenterait une part de 42% en capacité installée à cette date. Notre pays pourra atteindre cet objectif grâce au Projet marocain de l'énergie solaire de 2.000 MW et au Programme intégré de l'énergie éolienne de 2.000 MW également. Ces projets très ambitieux ont été lancés dans l'objectif de valoriser les énergies renouvelables de notre pays et de contribuer à son développement durable. En plus des projets inscrits dans les méga

programmes d'énergies renouvelables précités et des ouvrages de production thermique et hydraulique qui sont en cours de réalisation et qui totalisent une puissance installée de 630 MW, le plan d'équipement de l'ONE prévoit la réalisation, durant la période 2011-2015, d'une capacité additionnelle de 2.020 MW en charbon propre, avec les unités de Jorf Lasfar et de Safi.

Quelles sont les réalisations liées au programme PERG pour cette année 2010 ?

Pour répondre à la politique de développement du monde rural, prônée par Sa Majesté, l'ONE a pris un important engagement qui est celui de généraliser l'accès à l'électricité à tous nos concitoyens, en milieu rural. Quand il a démarré en 1996, le PERG devait s'étaler sur une période de 15 ans, avec l'objectif de porter le taux d'électrification rurale à 80%, à l'horizon 2010. Ceci impliquait l'électrification de 1.000 villages en moyenne par an, avec un budget de 10 milliards de dirhams. Dès les premières années de réalisation, nous avons revu à la hausse l'objectif initial et sommes ainsi passés à une cadence moyenne de plus de 2.500 villages par an. L'enveloppe globale allouée est estimée à 20 milliards de dirhams. À la fin du mois de septembre dernier, le nombre de villages qui ont été électrifiés ou qui sont en cours d'électrification était de 38.208, ce qui a touché 2.006.315 foyers environ, pour une enveloppe globale de 19.857 millions de DH. Actuellement, le taux d'électrification rurale réseau est autour de 98% environ.

Quels sont vos projets à venir concernant son achèvement ?

Aujourd'hui, pour finaliser ce programme, nous travaillons sur un plan de parachèvement qui permettra de répondre aux besoins des populations désirant une électrification par réseau au lieu des kits photovoltaïques, d'électrifier de nouveaux villages qui n'étaient pas programmés en raison de leur éloignement et du coût très élevé que nécessitait leur raccordement à l'époque et aussi de répondre aux

doléances des élus et autorités pour le raccordement de villages initialement programmés en solaire ou nouvellement prospectés. Nos partenaires sur ces projets sont, entre autres, le ministère de l'Intérieur, les communes rurales et les conseils régionaux et provinciaux. C'est ainsi qu'aujourd'hui, nos équipes sont retournées sur le terrain pour actualiser les données relatives à plus de 6.000 villages à travers notre pays et qui sont, pour la majorité, difficiles d'accès et relativement dispersés. Ce qui est extraordinaire dans l'aventure réussie du PERG, c'est qu'au-delà des chiffres, ce programme, qui répond aux ambitions de l'Initiative nationale pour le développement humain, a permis un bond en termes de développement. Il a réussi à changer le quotidien de la population rurale, qui a commencé à adopter un nouveau mode de vie. Les ménages se sont équipés, le taux de scolarisation s'est nettement amélioré, puisque les jeunes enfants, les filles en particulier, ont été déchargés des corvées d'eau et peuvent faire leurs devoirs à la lumière des ampoules le soir à la maison. De nouvelles activités se sont également développées dans les villages ; les postes de soudure, les scies électriques, les petits moulins, les coopératives de femmes...

Dans le cadre de vos orientations stratégiques, vous visez l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique. Où en êtes-vous dans ce chantier ?

Le développement des énergies renouvelables constitue l'un des axes majeurs de notre stratégie énergétique nationale. C'est dans cette perspective que le plan solaire marocain a été lancé avec l'identification de cinq sites qui abriteront des centrales solaires, à savoir Ouarzazate, Aïn Bni

Mathar, Foum Al Oued, Boujdour et Sebkhah Tah, avec une puissance totale installée de 2.000 MW à l'horizon 2020. C'est dans le même cadre que le programme éolien intégré, lancé le 28 Juin 2010 à Tanger, prévoit également la construction de cinq nouveaux parcs éoliens localisés à Tanger, Tétouan, Taza, Tiskrad près de Laâyoune et Boujdour, qui totaliseront une puissance installée de 1.000 MW à l'horizon 2020.

L'édification de ces nouveaux parcs éoliens, en plus de ceux en cours de développement sous le régime de la production privée d'électricité ou dans le cadre de la nouvelle loi sur les énergies renouvelables, portera la puissance électrique installée d'origine éolienne de 280 mégawatts actuellement à 2.000 mégawatts en 2020, soit quasiment dix fois le niveau actuel. Il y a lieu de rappeler que les projets solaires et éoliens, en plus de la production d'électricité, comportent un volet d'intégration industrielle de la filière, ainsi que la promotion de la recherche-développement et la formation dans ces domaines spécifiques. Ces projets nous permettront d'économiser 2,5 millions de tonnes équivalent pétrole en combustible fossile, ce qui correspond à 1,25 milliard de dollars de dépense annuelle. Nous éviterons aussi l'émission de près de 9 millions de tonnes de dioxyde de carbone par an.

Qu'en est-il au niveau de l'hydraulique ?

En matière d'hydraulique, nous avons programmé le complexe hydroélectrique de M'dez-El Menzel de 200 MW dans la région de Sefrou et la station de transfert d'énergie par pompage de Abdelmoumen de 350 MW dans la région de Taroudant.

À ce rythme, et à l'horizon 2020, la part des énergies renouvelables dans le bouquet électrique représentera 42% de la capacité électrique totale installée de notre pays. Le solaire, l'éolien et l'hydraulique devraient alors représenter chacun 14% du parc national de production. Pour permettre une meilleure gouvernance du secteur énergétique national, des dispositions législatives ont été mises

en place dont, notamment, la loi sur les énergies renouvelables, qui vient d'être promulguée et qui fixe le cadre adéquat et incitatif pour les investisseurs qui souhaitent développer des projets à base d'énergie renouvelable au Maroc. Par ailleurs, un projet de loi relatif à l'efficacité énergétique est en cours de finalisation.

Quelle est votre stratégie quant à l'intégration du marché régional de l'électricité, notamment dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée ?

L'ONE a, depuis les années 80, perçu l'importance du rôle qu'il pourrait jouer sur le plan régional en matière d'échange d'énergie électrique. En développant des interconnexions électriques avec l'Algérie et l'Espagne, l'ONE s'est positionné comme acteur principal sur le marché de l'électricité au niveau de la zone euro-maghrébine et joue pleinement son rôle de plateforme énergétique régionale et de pays de transit pour les échanges transfrontaliers d'électricité. Actuellement, l'interconnexion électrique qui relie le Maroc et l'Espagne via le détroit de Gibraltar, exploitée avec Red Electrica de España (REE), constitue, pour le moment, l'unique interconnexion électrique entre l'Europe et l'Afrique. La réussite du projet, qui a commencé à fonctionner en 1997 avec une puissance de 700 MW en 400 kV, nous a amené à le renforcer en 2006, pour porter sa capacité de transit à 1.400 MW et entamer, d'ores et déjà, les études pour une troisième liaison qui permettrait d'augmenter cette capacité à 2.100 MW. Je voudrais signaler également que, dans le cadre de la coopération avec nos voisins algériens dans le domaine de l'électricité, la première interconnexion avec l'Algérie a été

réalisée en 1988 en 225 kV, puis a été renforcée par deux lignes à 400 kV en mai 2009 et avril 2010.

Vous avez aussi signé la lettre d'adhésion à l'initiative TRANSGREEN...

Effectivement, c'est pour confirmer notre engagement en matière de coopération régionale que nous avons signé le 29 septembre 2010, la lettre d'adhésion à l'initiative TRANSGREEN, qui fait du Maroc le 19e membre à rejoindre cette initiative et va permettre d'engager les premières études d'interconnexions électriques sur la partie sud-ouest du bassin méditerranéen. Cette initiative est en cohérence avec nos objectifs d'intégration des marchés de l'énergie qui constituent l'un des

éléments déterminants d'une future coopération énergétique entre les deux rives de la Méditerranée et entre l'Europe et l'Afrique du Nord. Elle s'inscrit parfaitement dans notre stratégie de développement des énergies renouvelables, dont en particulier, le plan solaire marocain de 2.000 MW et le projet éolien Intégré de 2.000 MW. Grâce à tous ces atouts stratégiques dont nous disposons en matière d'infrastructure d'interconnexion, le Maroc sera en mesure d'abriter les premiers projets pilotes à réaliser dans le cadre du plan solaire méditerranéen, pour tester les différents mécanismes financiers de développement de projets et les conditions techniques d'exportation de l'énergie verte.